

# Ecole Calédonienne du Vélo

## REGLEMENT DU « Chrono De l'ECV-Shell Pacific » Organisation « Ecole Calédonienne du Vélo »

### Contre-la-montre individuel sur route du 7 avril 2024

#### Article 1<sup>er</sup> Objet :

L'ECV organise le dimanche 7 avril 2024 un contre-la-montre individuel, ouvert aux licenciés FFC. Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

#### Article 2 Arrivée-Départ:

Le départ sera donné à proximité de l'accès aux Bois du Sud, sur la route de Yaté (RP3), commune du Mont Dore.

L'arrivée sera jugée au même endroit.

#### Article 3, Parcours :

Cette épreuve sera courue sur un parcours dont la distance est comprise entre 9 km et 14,3km, en fonction de la catégorie.

Le parcours sera la suivant :

- départ de l'entrée des Bois du Sud, sur la RP3, en direction Yaté,
- pour les **U15** : demi-tour au bout de 4,5km, puis retour sur la RP3 en direction du Mont-Dore,
- pour les **U17, Access, Open** : demi-tour au bout d'environ 7,1km, puis retour sur la RP3 en direction du Mont-Dore,
- arrivée à l'entrée des Bois du Sud.

#### Article 4, Horaires :

Le 1<sup>er</sup> départ sera donné à 8h. Les départs seront échelonnés toutes les minutes.

#### Article 5a, Catégories et distances :

Cette épreuve est ouverte aux catégories suivantes : U15, U17, Access 1, Access 2 et Access 3, Femmes et Hommes.

La distance à parcourir est différente selon la catégorie :

U15 : 9km,

U17, Access 1-2-3 : 14,2km.

#### Article 5b, Classements et récompenses :

Un classement scratch sera établi pour chaque distance.

Les récompenses seront distribuées ainsi :

U15F : 3 premières,

U15H : 3 premiers,

U17F : 3 premiers,

U17H : 3 premiers,

U19F : 3 premières,

U19H : 3 premiers,

Access/Open F : 3 premières, Access/Open H : 3 premiers,

Access 3F : première,

Access 3H : premier,

Access 2F : première,

Access 2H : premier.

#### Article 6a, tarif :

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- |   |              |
|---|--------------|
| - Licenciés catégories jeunes FFC (U15, U17 et U19) : | gratuit      |
| - Licencié FFC :                                      | 2 000 Francs |
| - Non-licenciés :                                     | 2 500 Francs |

Les personnes qui ne possèdent pas de licence FFC devront préalablement souscrire une licence « Pass Découverte » à prendre sur le site suivant :

<https://www.ffc.fr/pratiquer/se-licencier/prendre-une-licence-individuelle/>

Une fois la licence souscrite, celle-ci sera à charger sur le formulaire Inlive pour l'inscription. Si celle-ci n'est pas chargée ou si un faux est transmis, votre inscription pourra être considérée comme caduque et sans qu'aucun remboursement de l'inscription ne soit fait.

#### Article 8 – Remise Transpondeur / Dossard:

Les dossards et transpondeurs sont remis en début d'année, dans les conditions définies par le comité régional.

Le port d'un seul dossard est obligatoire.

#### Article 9, Ravitaillements :

Les ravitaillements ne sont pas autorisés.

Pour tout ce que le présent règlement ne prévoit pas, il sera fait référence au règlement FFC.

**Ecole Calédonienne du Vélo**

ecolecaledoniennevelo@yahoo.com